

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 16907

présenté par

M. Lecoq et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine - NUPES

ARTICLE 7

Supprimer l'alinéa 76.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement s'oppose à l'application de la réforme aux agents de la fonction publique, du décalage de l'âge légal de départ à la retraite pour les catégories actives et super actives et des mesures liées aux limites d'âge.